



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU  
CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS  
Cœur de Drôme

## DECISION DU PRESIDENT

N° 2022 /079

I.1 Marché public

### AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA REHABILITATION DU MUR DE SOUTÈNEMENT DE L'ESPACE SAINTE EUPHEMIE A CREST

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/DE054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président ;

VU le marché de travaux pour la réhabilitation du mur de soutènement de l'espace Sainte-Euphémie à Crest dévolu suivant une procédure adaptée ;

VU la décision du Président n°2022/032 du 11 avril 2022 autorisant la signature du marché susmentionné avec l'entreprise SARL REYNIER – 20 rue Gustave Eiffel – 26 400 CREST ;

CONSIDERANT la nécessité de réaliser des travaux supplémentaires en cours de chantier liés à des suggestions techniques imprévues :

- Réparation ponctuelle d'un mur de soutènement mixte béton/pierres suite au décrochement de l'assise en béton,
- Stabilisation et protection par tranche de 100 cm,
- Démolition, purge, nettoyage, évacuation du béton,
- Ancrages métalliques et arase béton,
- Barbacanes en PVC 80,
- Coffrage et remplissage d'un béton fluide à haute résistance,

## DECIDE

Article 1 : de signer l'avenant n°1 au marché de travaux pour la réhabilitation du mur de soutènement de l'espace Sainte-Euphémie à Crest avec l'entreprise SARL REYNIER – 20 rue Gustave Eiffel – 26400 CREST, n°SIRET 996 920 021 000 28 en raison de suggestions techniques imprévues survenues en cours de chantier ;

- Montant initial du marché : 51 381 € HT
- Montant de l'avenant n°1 : + 7 013,70 € HT
- Nouveau montant du marché : 58 394,70 € HT
- Pourcentage de variation introduit par l'avenant n°1 : + 13,65 %

Article 2 : La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble

Fait à AOUSTE SUR SYE, le 4 octobre 2022

Denis BENOIT  
Président



Affichée le : 06 OCT. 2022